

Notice Application - LE PASS



Consommez local avec les Offres partenaires. Soyez récompensé de votre fidélité en consommant MOINS sur internet et PLUS dans les commerces locaux, en bénéficiant de nombreuses gratuités, remises et réductions toute l'année.

L'application est téléchargeable gratuitement, il ne me reste plus qu'à m'inscrire pour commencer à utiliser immédiatement les gratuités, remises et réductions « LE PASS ».



• Je remplis les informations demandées (UTILISATEUR PRINCIPAL) et je n'oublie pas de charger ma photo (PORTRAIT) sur le profil de l'application, la photo (PORTRAIT) servira à prouver aux commerçants, que je suis bien le titulaire du compte « LE PASS » pour pouvoir utiliser les remises proposées.

• L'application est conçue pour que je puisse l'utiliser à plusieurs, je peux donc inscrire une seconde personne, ami ou compagnon (UTILISATEUR SECONDAIRE). Il faudra également que l'utilisateur secondaire, renseigne sa photo (PORTRAIT), afin de prouver son identité au moment de l'utilisation de l'application chez un commerçant.

• Si aucune photo (PORTRAIT) n'est présente sur le profil ou si la photo est différente de la personne qui souhaite bénéficier de l'offre « LE PASS », le commerçant doit refuser de pratiquer la remise, jusqu'à ce que l'utilisateur de l'application soit le même que sur la photo, en utilisant une photo (PORTRAIT) et non pas une photo de (GROUPE). Si l'utilisateur souhaite mettre à jour sa photo, un délai de 15 jours sera nécessaire pour que la nouvelle photo soit publiée.

DEUX VERSIONS DE L'APPLICATION « LE PASS » SONT DISPONIBLES.

• La première version est GRATUITE et permet à toute personne de bénéficier de la troisième remise « LE PASS illimité ». Je peux utiliser la version gratuite de l'application toute l'année, les autres offres (gratuités, premières offres, secondes offres) étant quant à elles bloquées.

• La seconde version est PREMIUM (payante) après avoir initialement téléchargé la version gratuite, la version PREMIUM permet aux utilisateurs, de bénéficier de la totalité des gratuités, remises et réductions LE PASS.

• Un grand nombre d'offres peuvent être utilisées jusqu'à 2, 4, 6, 8 personnes avec une seule application, ce qui me permet de profiter de tous les avantages, en famille ou entre amis. J'utilise les offres « LE PASS » dans l'ordre que je souhaite, en version (PREMIUM) et les remises ne peuvent être cumulées ni entre deux applications, ni entre des offres déjà pratiquées en cours.

CHEZ LE COMMERÇANT PARTENAIRE

1 Je me présente chez un commerçant partenaire « LE PASS » et je lui montre l'offre que je souhaite utiliser. Le commerçant me confirme que les conditions pour utiliser l'offre sont bien respectées. En cliquant sur le bouton en bas à droite de l'application (PROFIL), il vérifie que la photo de l'utilisateur principal ou secondaire, correspond bien à la personne souhaitant bénéficier de l'offre.

2 Dans le cas où l'utilisateur bénéficie de la version (PREMIUM) pour les gratuités, premières offres, secondes offres et offres illimitées, le commerçant valide l'offre en cliquant sur le téléphone de l'utilisateur, dans le cas où l'utilisateur souhaite utiliser la première offre ou la seconde offre.

La troisième remise « LE PASS illimité » ne nécessite aucune action par le commerçant.

Une fois la première ou la seconde offre validée, un tampon (OFFRE UTILISÉE) apparaîtra sur l'offre, qui ne pourra donc plus être utilisée, sauf sur la troisième offre, celle-ci étant illimitée.

3 Dans le cas où l'application est en version gratuite, seule la troisième remise « LE PASS illimité » peut être utilisée et aucune action n'est nécessaire de la part du commerçant. La première et la seconde offre ne seront pas utilisables, un tampon (OFFRE BLOQUÉE) apparaîtra sur les deux premières offres, qui ne pourront être utilisées que dans le cas où l'utilisateur passe en version PREMIUM.

4 L'application ne peut fonctionner que si le téléphone de l'utilisateur est bien connecté à internet. Si l'utilisateur ne capte pas bien chez l'un des commerçants, nous l'invitons à se connecter au WIFI public du commerçant pour pouvoir utiliser les offres.



Faites-nous part d'améliorations que vous aimeriez voir dans une prochaine version de l'application, et si cela peut être utile à un maximum d'utilisateurs, nous ferons de notre mieux pour les mettre en place !

Invitez vos amis à télécharger l'application gratuite « LE PASS » sera la meilleure façon de soutenir les commerçants partenaires, et par la même occasion de soutenir notre initiative.